

**Cette lettre d'informations s'adresse uniquement aux mairies et à leurs services.** Les informations pouvant être relayées auprès de vos administrés sont spécifiées par le badge «A» ci-dessous. Merci de ne pas diffuser la lettre telle quelle à vos administrés, que ce soit en PDF ou en capture d'écran. Vous pouvez aisément copier/coller les textes et les images grâce au format Word de la lettre.

**M** Communication à destination de vos services

**A** Communication à destination de vos administrés

## LES COLLECTES DES DÉCHETS

**A M**

**En raison des jours fériés d'avril et de mai, les collectes des déchets seront décalées.**

### Jour férié du lundi 6 avril 2026

Les collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables seront décalées d'une journée. Pour les communes dont les collectes sont habituellement prévues le lundi, elles seront décalées au mardi 7 avril, celles prévues le mardi 7 avril habituellement seront décalées au mercredi 8 avril et ainsi de suite jusqu'au samedi 11 avril.

### Jours fériés des vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai 2026

Les collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables seront décalées d'une journée, les samedis 2 mai et 9 mai 2026.

### Jour férié du jeudi 14 mai 2026

Les collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables seront décalées d'une journée. Pour les communes dont les collectes sont habituellement prévues le jeudi, elles seront décalées au vendredi 15 mai, celles prévues le vendredi 15 mai habituellement seront décalées au samedi 16 mai.

### Jour férié du lundi 25 mai 2026

Les collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables seront décalées d'une journée. Pour les communes dont les collectes sont habituellement prévues le lundi, elles seront décalées au mardi 26 mai, celles prévues le mercredi 27 mai habituellement seront décalées au jeudi 28 mai et ainsi de suite jusqu'au samedi 30 mai.

**Téléchargez l'application «Valcobreizh et moi» et activez les notifications pour recevoir une alerte à chaque collectes.**

## LES DÉCHÈTERIES

**A M**

**À partir du 1<sup>er</sup> avril, les déchèteries passent en horaires d'été et fermeront donc leurs portes à 18h au lieu de 17h.**

Le SMICTOM Valcobreizh souhaite rappeler **quelques règles** quand vous vous rendez en déchèterie :

- **Faire preuve de politesse et de respect envers les agents de déchèteries.** En cas d'agression, le SMICTOM se réserve le droit de déposer plainte à partir du moment où l'auteur des faits peut être identifié.
- **Être en capacité de décharger soi-même son véhicule.** Si vos déchets sont lourds ou encombrants, faites vous accompagner. Les agents de déchèteries ne sont habilités à procéder au déchargement de votre véhicule.
- **Se présenter bien en amont de la fermeture annoncée,**
- **Respecter les consignes de tri** et demander des renseignements à l'agent en cas de doute.

**Pour consulter les horaires de vos déchèteries, rendez-vous sur [www.valcobreizh.fr](http://www.valcobreizh.fr) ou sur l'application «Valcobreizh et moi».** Attention, les horaires indiqués sur Google ne sont pas toujours exacts.



**Avant la collecte, je sors mon bac et je mets la poignée côté route. Après la collecte, je ramasse mon bac dès que possible.**

### Les jours fériés d'avril et de mai

Les déchèteries seront fermées le lundi 6 avril, les vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai, le jeudi 14 mai et le lundi 25 mai. Elles rouvriront dès le lendemain.

### La vidéoprotection présente dans les déchèteries de Combourg, Tinténiac et Liffré.



Dans le but d'assurer la sécurité des usagers et du personnel, de protéger les installations et de prévenir ou constater les dépôts sauvages ou les effractions et la récupération, les sites sont tous équipés de systèmes de vidéoprotection et notamment de caméras. Ce dispositif a été mis en place début mars dernier.

## GRATIFERIA - MARCHÉ 100% GRATUIT M A

**Samedi 4 avril, de 10h à 17h, salle polyvalente à Dingé - organisées par Ma P'tite Glanerie et Familles Rurales.**

### Au programme

- Une zone de dons : Donnez ce que vous pourriez recevoir et/ou porter, prenez ce dont vous aurez l'utilité. Les objets déposés doivent être propres, en bon état et transportables à la main.

- Une collecte de vêtements : le SMICTOM sera présent pour les collecter et pour vous présenter les actions et offres du SMICTOM (vide-déchèterie, compostage, aide aux produits d'hygiène durables...).

- De nombreuses autres activités animeront cette journée : un Repair Café, un vélo blender, Duo famille walili, les bulles d'Olivier, Up cycling, le tiers lieu Le Poirier, Back to the Lab...



## LE SMICTOM PROPOSE UN SERVICE DE DÉSARCHIVAGE M A



Le SMICTOM se propose d'accompagner les administrations publiques dans leurs démarches d'**élimination de leurs archives**, afin de favoriser le recyclage du papier tout en répondant aux recommandations des Archives départementales. Une collecte ponctuelle est alors organisée pour récupérer les papiers issus des archives publiques en vue de leur élimination.

### Trois modalités de collecte peuvent être proposées en fonction des quantités de papiers estimées :

- Pour une quantité inférieure à 4 mètres linéaire, de papier des bacs roulants seront mis à disposition et le tarif forfaitaire est de 250 €. Cette possibilité est limitée à une collecte par an.

- Pour une quantité comprise entre 4 et 8 mètres linéaires des bacs ou un PAV de 4 m<sup>3</sup> seront mis à disposition et le tarif forfaitaire est de 500 €. Au-delà de 8 mètres linéaires, des bacs ou des PAV de 4 m<sup>3</sup> seront mis à disposition. Chaque mètre linéaire supplémentaire sera facturé à hauteur de 15 €.

### Le service proposé comprend :

- La mise à disposition d'outils de collecte (bacs roulants ou benne 12 m<sup>3</sup>),
- La collecte sécurisée des archives,
- La confidentialité
- Le broyage/destruction des documents avec remise d'un certificat de destruction,
- Les frais de déplacements et de destruction,
- Le recyclage et la valorisation des archives collectées

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez le service prévention et économie circulaire par mail à [prevention@valcobreizh.fr](mailto:prevention@valcobreizh.fr)

## LE BRÛLAGE DE TOUS TYPES DE DÉCHETS EST INTERDIT M A

Le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille des arbres et arbustes, feuilles mortes, ...) et des autres déchets est strictement interdit.

Il entraîne de nombreuses nuisances :

- gêne occasionnée au voisinage,
- pollution de l'air,
- risques de propagation d'un incendie.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 750 € maximum.



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS M A

### • Les vide-déchèteries

**Dimanche 12 avril**, de 10h à 12h, déchèteries de Liffré et Combourg, avec l'association Cante Navajo pour Liffré et Ciné de poche pour Combourg

**Dimanche 19 avril**, de 10h à 12h, déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné, avec le FSE Collège Amand Brionne

**Dimanche 26 avril**, de 10h à 12h, déchèterie de Liffré, avec l'association Hoa no Tahiti

### • Les prochaines remises de composteurs (sur réservation obligatoirement sur [www.valcobreizh.fr](http://www.valcobreizh.fr))

**Samedi 18 avril de 9h30 à 12h** : déchèterie de la Bouëxière

**Samedi 25 avril de 9h30 à 12h** : déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné

**Mercredi 29 avril de 15h30 à 18h** : déchèterie de Tinténiac